





Emprise actuelle des bassins-versements amont


 Site d'études
  Bassin-versant amont intercepté - site PSA

 Bassin-versant amont intercepté - rue André Léo
  Bassin-versant amont intercepté - rue André Léo

0 50 100 150 200 250 m

Figure 98 : localisation des emprises de bassin-versant amont - IAO SENN 2022

5 Le cadre biologique

5.1 Zonages du patrimoine naturel

La synthèse des outils d'inventaire est reprise à la Figure 99 et celle des outils réglementaires et contractuels du patrimoine naturel à la Figure 100.

Seuls les sites présents au sein de la zone d'étude rapprochée, (dans un rayon de 5 km autour de la zone d'étude immédiate) sont repris. La liste complète des sites se trouvant dans un rayon de 10 km (zone d'étude éloignée selon le type de zonages concernés) est présenté au Tableau 8.

5.2 Interdépendance de la zone d'étude aux zonages localisés à proximité

5.2.1 ZNIEFF de type I

La détermination et la délimitation de ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) trouvent leur origine dans les objectifs de connaissance de la faune et de la flore locale, puisqu'il s'agit d'inventaires scientifiques permettant d'identifier d'éventuels éléments rares, protégés ou menacés. Bien que ces zones ne bénéficient d'aucune portée réglementaire directe, elles peuvent héberger des espèces protégées et par conséquent impliquer la soumission à la réglementation environnementale s'y référant.

Les ZNIEFF peuvent être de deux grandes catégories (Marine ou Continentale), elles-mêmes décomposées en deux typologies (type I ou II). Les ZNIEFF de type I comportent des espèces ou des habitats remarquables caractéristiques de la région. Les ZNIEFF de type II correspondent à de grands ensembles naturels, riches et peu modifiés ou offrant de fortes potentialités biologiques.

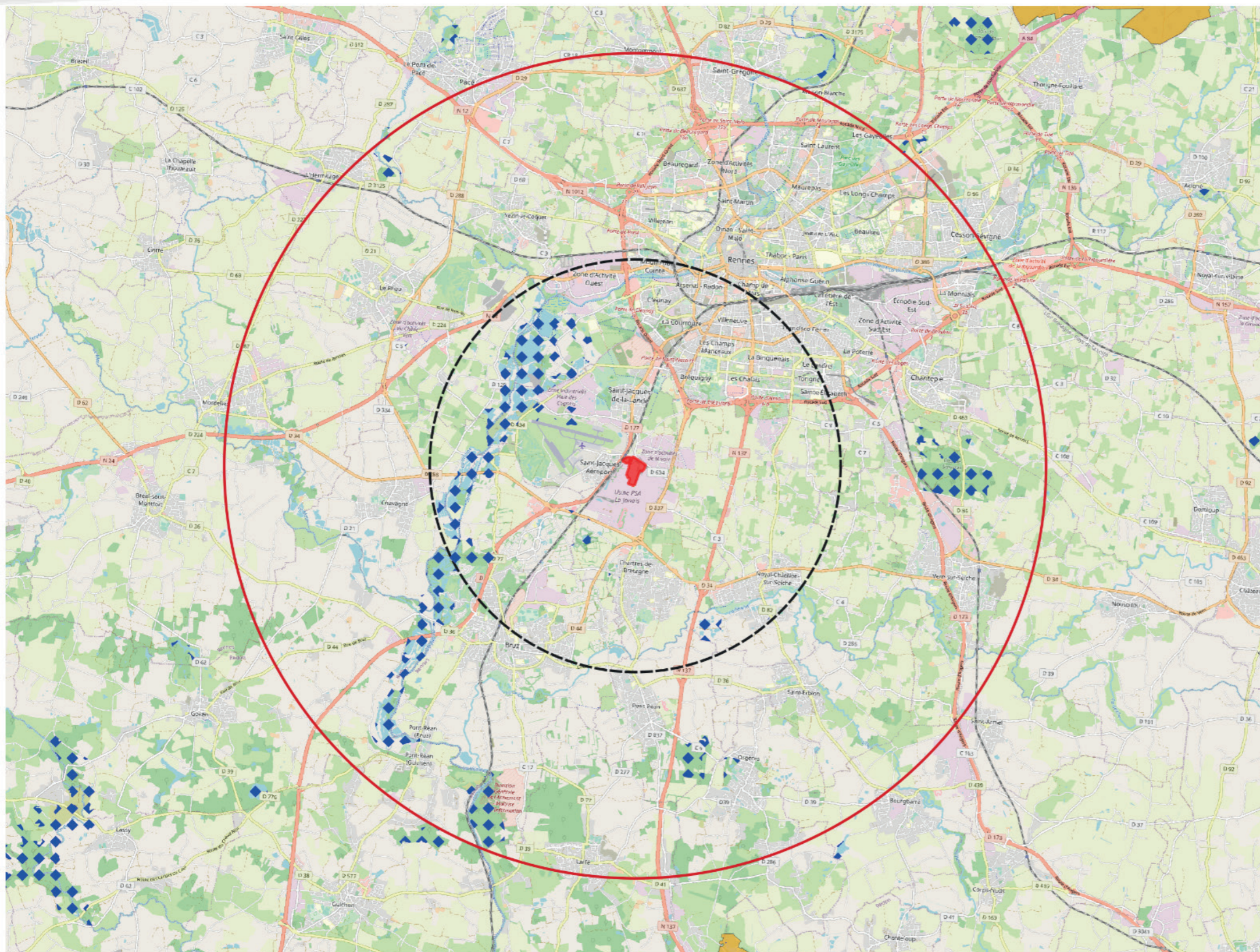
La zone d'étude immédiate est située à moins de 5 km de sept ZNIEFF de type I (Tableau 9).

Tableau 8 : Liste des outils réglementaires, contractuels, conventionnels, d'inventaires et périmètres de protection foncière en faveur du patrimoine naturel

Code	Nom	Distance du site
Zonage d'inventaire du patrimoine naturel (voir Figure 7)		
ZNIEFF de Type 1		
530009899	GRAVIERE DU SUD DE RENNES	2,7 km
530020123	AERODROME DE SAINT JACQUES ET ENVIRONS	1,4 km
530002640	BOIS ET GRAVIERE DE CICE	3,7 km
530020187	TALUS ET FRICHES DU BOIS NOIR	1,3 km
530008167	FOURS A CHAUX DE LORMANDIERE	1,6 km
530030115	FOURS A CHAUX DE CHARTRES DE BRETAGNE	1,9 km
530008162	LES TREMBLAIS-GRAVIERES DE LA SEICHE	3,6 km

Tableau 9 : Interdépendances estimées du site avec les composantes écologiques des zonages ZNIEFF de type I

Site ZNIEFF I	Distance	Composantes et enjeux	Interdépendances estimées
530009899 Gravières du Sud de Rennes	2,7 km à l'Ouest	Carrières et bordures (roselières, peupleraies, saulaies, boisements de résineux et chênes) ⇒ <i>Enjeu floristique</i> ⇒ <i>Enjeu Avifaune</i>	Interdépendance modérée
530020123 Aérodrome Saint Jacques et environs	1,4 km au Nord-Ouest	Zone en enrichissement ⇒ <i>Enjeu limité</i>	Interdépendance limitée
530002640 Bois et gravière de Cicé	3,7 km au Sud-Ouest	Landes humides, bois de chênes, étangs ⇒ <i>Enjeu Floristique</i> ⇒ <i>Enjeu Avifaune</i>	Interdépendance modérée
530020187 Talus et friches du bois noir	1,3 km au Sud-Ouest	Talus, friches, bandes enherbées ⇒ <i>Enjeu limité</i>	Interdépendance limitée
530008167 Fours à chaux de Lormandière	1,6 km au Sud	Pelouses calcaires, prairies, boisements, carrière en eau et mare ⇒ <i>Enjeu Floristique</i>	Interdépendance modérée
530030115 Fours à chaux de Chartres de Bretagne	1,9 km au Sud	Pelouse calcaire, prairie mésophile de fauche, boisements de feuillus, bassin de rétention d'eau ⇒ <i>Enjeu Floristique</i>	Interdépendance modérée
530008162 Les tremblais – gravières de la Seiche	3,6 km au Sud Est	Étangs, peupleraie, bocage, boisements humides ⇒ <i>Enjeu limité</i>	Interdépendance limitée



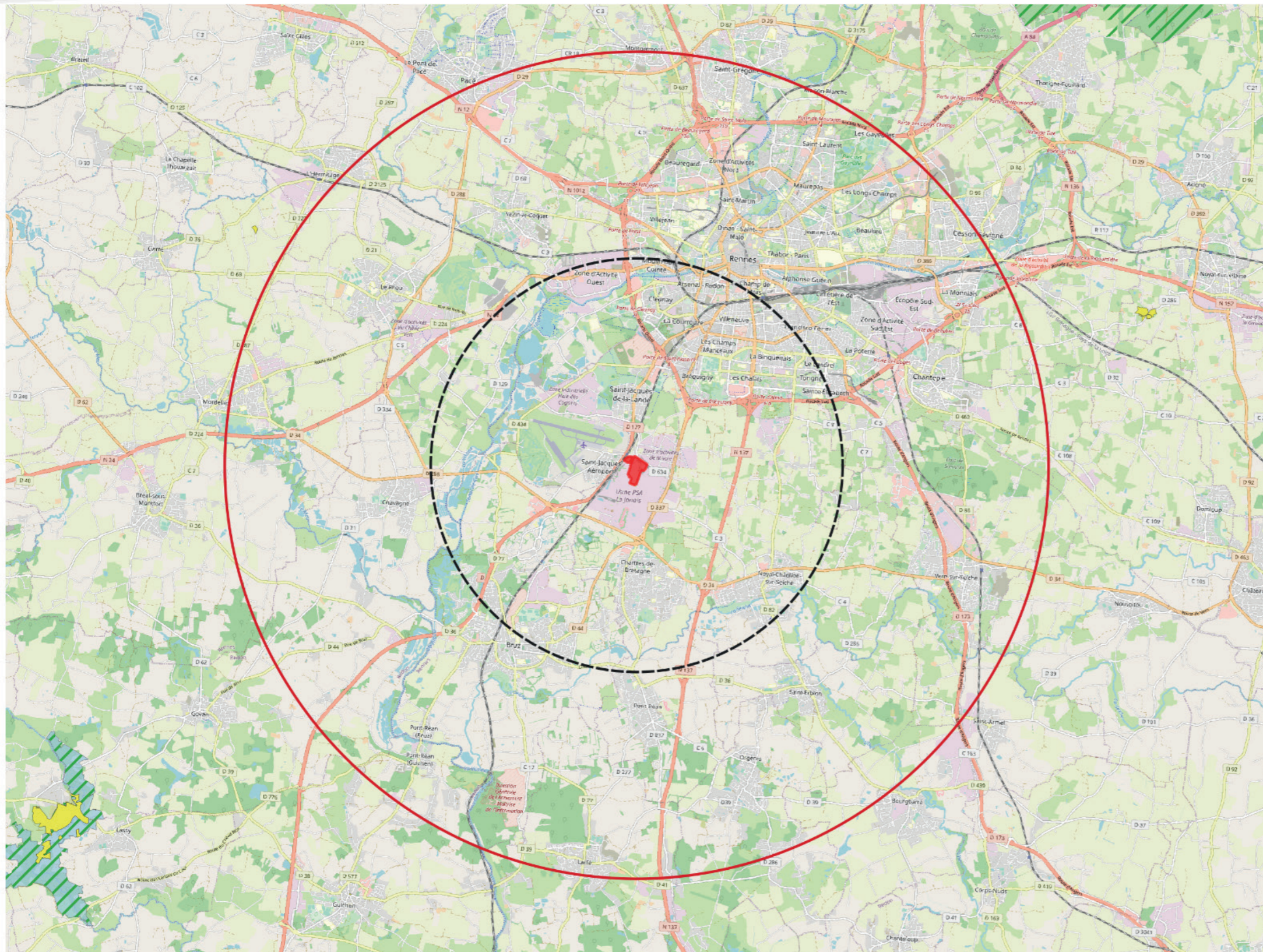
Légende

- Zone d'étude
(Aire d'étude immédiate)
- Aire d'étude rapprochée (5km)
- Aire d'étude éloignée (10km)
- Outils d'inventaire**
- - - ZICO
- ◆◆◆ ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
 Réalisation - Bureau d'études DERVENN - 2021
 Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

Figure 99 : Outils d'inventaire et périmètres de protection foncière en faveur du patrimoine naturel





Légende

- Zone d'étude
(Aire d'étude immédiate)
- Aire d'étude rapprochée (5km)
- Aire d'étude éloignée (10km)
- Outils réglementaires**
- Arrêtés de protection de biotope
- Outils contractuels**
- SIC/ZSC
- ZPS

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
 Réalisation - Bureau d'études DERVENN - 2021
 Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

Figure 100 : Outils réglementaires et contractuels en faveur du patrimoine naturel

0 5 10 km



5.3 Occupation du sol et matrice paysagère

5.3.1 SRADDET

La politique environnementale bretonne s'est largement développée depuis les dernières années, l'intégration des enjeux environnementaux globaux est déclinée à l'échelle régionale dans un document, le SRADDET, intégrateur et transversal fixant des objectifs et orientations sur le moyen et le long termes sur onze grands thèmes :

- Equilibre et égalité des territoires ;
- Implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional ;
- Désenclavement des territoires ruraux ;
- Habitat ;
- Gestion économe de l'espace ;
- Intermodalité et développement des transports ;
- Maîtrise et valorisation de l'énergie ;
- Lutte contre le changement climatique ;
- Pollution de l'air ;
- Protection et restauration de la biodiversité ;
- Prévention et gestion des déchets.

A ce titre, le SRADDET intègre plusieurs documents de planification existants :

- Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets ;
- Le Schéma Régional Climat, Air et Energie ;
- Le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE, document de référence pour cette partie) ;
- Le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports et le Schéma Régional de l'Intermodalité, qui, en Bretagne, ont pris la forme du Schéma Régional Multimodal des Déplacements et des Transports.

Dans le cadre de cette analyse, c'est avant tout les éléments touchant au SRCE qui ont été repris puisque susceptibles d'intégrer de manière directe avec les orientations du projet.

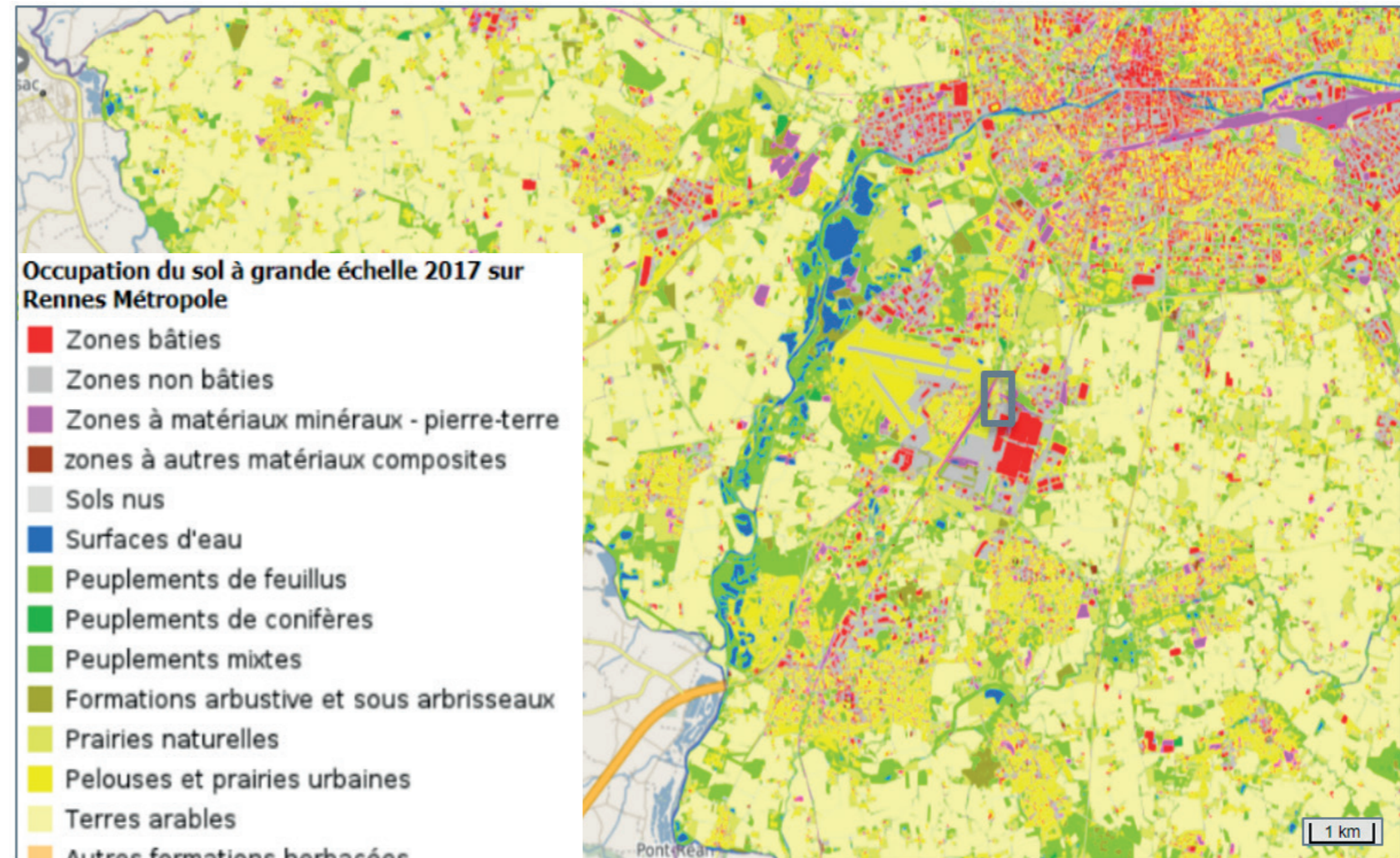


Figure 101 : SRCE Bretagne - zoom sur la zone d'étude

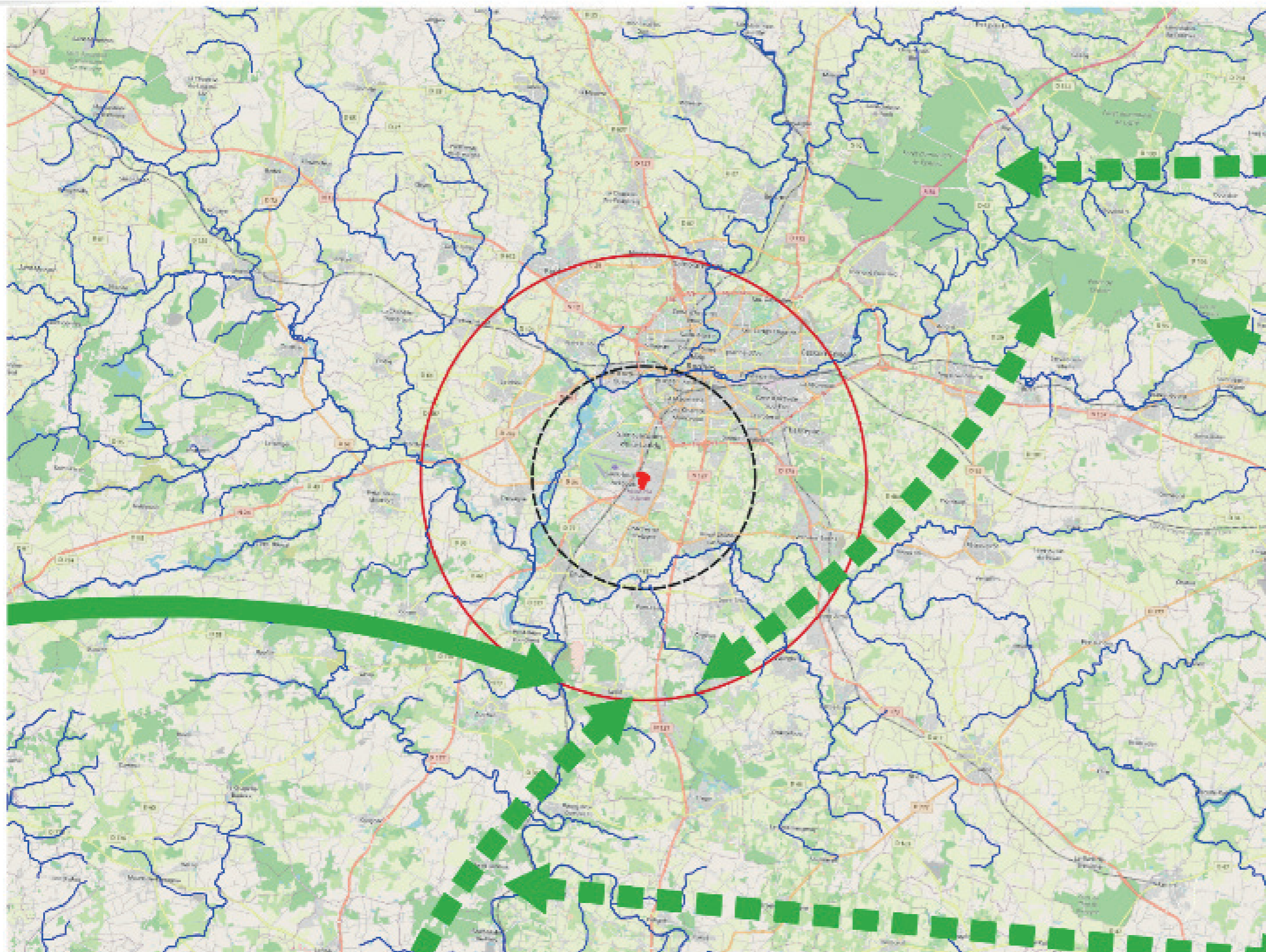
5.3.2 Schéma Régional de Cohérence Écologique

Le SRCE de Bretagne identifie la trame verte et bleue à l'échelle de la Région : cette trame dessine un ensemble d'espaces et de réseaux de circulation des espèces qu'il s'agit de protéger ou de reconstituer. L'objectif est préserver à la fois les éléments remarquables de la biodiversité bretonne et les éléments d'une nature dite « ordinaire ». Ces éléments sont présents sur l'ensemble des territoires bretons, et sans eux les équilibres écologiques ne sauraient se maintenir.

La zone d'étude est située au sein d'une unité urbaine (Figure 101), offrant une trame peu fonctionnelle bien qu'à proximité de la trame bleue (proximité de la Vilaine).

5.3.3 Continuités écologiques locales

La zone d'étude se situe en zone urbaine, entourée par des axes de circulation, isolée des trames vertes et bleues pourtant situées à moins de 5 km (Figure 102). La plupart des espaces présents sur le secteur sont urbanisés. Les axes de circulation font obstacle à la continuité écologique. Seul l'aéroport permet une certaine perméabilité.



Légende

- Zone d'étude
- Aire d'étude rapprochée (5km)
- Aire d'étude éloignée (10km)
- Corridors écologiques (SRCE)
- Cours d'eau (SRCE)

© Copyright - Dervenn Conseils Ingénierie - SIG
 Réalisation - Bureau d'études DERVENN - 2021
 Sources : GéoBretagne © Droits réservés - Reproduction interdite

0 5 10 km



Figure 102 : Localisation de la zone d'étude au sein de son contexte écologique local

6 Données bibliographiques issues de la ZAC multi-sites

6.1 Flore et végétation

L'avis du CNPN du 18 octobre 2018, en lien avec le projet de la ZAC multi-sites - Secteur de la Janais (projet porté par Rennes Métropole) met l'accent sur la présence d'anciennes prairies calcicoles à orchidées sur ce secteur.

« Le petit bassin tertiaire calcaire dit de « Chartres-de-Bretagne » [...] est l'une des grandes originalités édaphiques du Massif armoricain intérieur essentiellement cristallin, et donc de l'Ille-et-Vilaine. L'originalité de ses milieux calcicoles [...] est attestée notamment par son cortège d'orchidées exceptionnel pour le Massif armoricain ».

« La végétalisation des anciens parkings hérite de ce potentiel calcicole et l'on retrouve un cortège floristique calcicole (notamment d'orchidées : *Anacamptis pyramidalis*, *Ophrys apifera*, *Himantoglossum hircinum*), qui [...] est loin d'être négligeable, même si ces espèces ne sont ni protégées, ni menacées à l'échelle de la Bretagne. »

« La démarche compensatoire doit donc être recentrée sur les milieux de pelouses calcicoles pour lesquels l'enjeu est majeur ».

6.2 Faune

6.2.1 Insectes

::: Rhopalocères

Cinq espèces communes ont été observées lors de l'état initial de la ZAC-multisites, effectué entre 2016 et 2017 :

- Argus bleu (ou Argus de la bugrane ou Azuré commun) (*Polyommatus icarus*) ;
- Aurore (*Anthocharis cardamines*) ;
- Paon du jour (*Aglais io*) ;
- Fadet commun (ou Procris) (*Coenonympha pamphilus*) ;
- Piéride de la moutarde (*Leptidea sinapis*).

::: Odonates

Aucun individu n'y a été observé lors de l'état initial de la ZAC-multisites, effectué entre 2016 et 2017.

::: Coléoptères saproxylophages

Aucun individu n'y a été observé, ni aucune trace de présence, lors de l'état initial de la ZAC-multisites, effectué entre 2016 et 2017.

6.2.2 Amphibiens

Les données bibliographiques issues de l'Etude d'Impact de la ZAC multi-sites montrent la présence potentielle de certaines espèces d'amphibiens sur le site.

En 2017, les mares de compensation situées au sud de la ZAX de Milvoie-le Vallon (c'est-à-dire au plus près de la ZAC multi-sites) accueillent les espèces reprises au Tableau 10.

Au nord de cette même ZAC (à l'arrière de la station-service AVIA), des batraciens ont également été inventoriés en 2017 dans un bassin de rétention : Grenouille verte, Grenouille agile, Triton palmé, larves de salamandres.

Seules trois espèces ont été contactées lors de l'état initial de la ZAC-multi-sites, effectué entre 2016 et 2017 :

- Grenouille verte/Grenouille commune (*Pelophylax kl. esculentus*) ;
- Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) ;
- Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*).

6.2.3 Reptiles

Une seule espèce a été inventoriée lors de l'état initial de la ZAC- multi-sites, effectué entre 2016 et 2017.

- Lézard des murailles.

6.2.4 Avifaune

L'étude d'impact de la ZAC multi-sites montre que la zone boisée située à l'ouest de la ZAC et adjacente au site dont EIFFAGE est propriétaire, comprend de vieux arbres (chênes notamment) et accueille du Gobemouche gris (observé en complément). Cet habitat ainsi que les milieux ouverts de part et d'autre doivent être préservés en faveur de cette espèce. Les lisières « naturelles » et spontanées le long de ces arbres participent à l'amélioration de l'effet corridor.

Les espèces d'oiseaux contactées lors de l'état initial de la ZAC-multisites (effectué entre 2016 et 2017) sont listés dans le Tableau 11 (espèces protégées en gras).

6.2.5 Mammifères

::: Mammifères terrestres et semi-aquatiques

Seul le Lapin de Garenne a été observé sur le site de la ZAC multisites, lors des inventaires effectués dans le cadre de l'état initial (entre 2016 et 2017).

::: Chiroptères

L'état initial de la ZAC multi-sites (2016-2017) mentionne deux espèces de chiroptères sur le site : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl.

Les inventaires réalisés en septembre 2021 par Dervenn dans la cadre de suivis sur la ZAC ont permis de contacter deux espèces également : Pipistrelle commune et Noctule de Leisler.

Tableau 10 : Espèces des mares de compensation de la ZAC de Mivoie-le Vallon - source : Bretagne Vivante

ZAC MIVOIE Mares sud 2017			
Taxon	Mare 1	Mare 2	Mare 3
Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>)	X	X	X
Triton alpestre (<i>Ichtyosaurus alpestris</i>)	X		X
Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>)	X	X	X
Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)	X		
Grenouille verte indéterminée (<i>Pelophylax sp.</i>)	X	X	X
Nb de taxons / mare	5	3	4

Tableau 11 : Récapitulatif des espèces d'oiseaux contactées sur les différents secteurs de la ZAC multi-sites

Espèce		Secteur où le contact a eu lieu	Statut sur le site
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	1b, 2	Nicheur possible
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	1b, 2	Nicheur probable
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	2	Stationnement temporaire dans le bassin de décantation
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	1b	Passage
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	1b	Passage
Cornille noire	<i>Corvus corone</i>	5b	Nicheur possible
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	1b, 5b	Nicheur possible
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	1b	Nicheur possible
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	1b, 4	Nicheur probable
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	1b	Nicheur possible
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	1b	Nicheur possible
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	1b	Nicheur possible
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	5b	En vol
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	1b, 4, 5b	Nicheur probable
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	1b, 2, 5b	Nicheur probable
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	1b	En vol
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	1b, 2, 4	Nicheur probable
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	1b, 2, 4, 5b	Nicheur probable
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	4	Nicheur probable
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	4	Nicheur possible
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	2	Stationnement temporaire
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	1b	Nicheur possible
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	1b, 2, 4	Nicheur possible
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	1b, 4, 5b	Nicheur possible
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	1b	Nicheur possible
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	5b	Stationnement temporaire
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	1b, 4, 5b	Nicheur probable
Rougegorge familier	<i>Erthacus rubecula</i>	1b, 4	Nicheur probable
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	2	Nicheur possible
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	1b, 5b	Nicheur probable
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	4	Nicheur possible
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	1b	Stationnement temporaire
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	1b, 4, 5b	Nicheur probable
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	5b	Nicheur possible

7 Inventaires faune et flore

7.1 Zone d'étude

Les inventaires ont été réalisés sur l'ensemble de la zone d'étude immédiate, soit environ 21 ha. Cependant, plusieurs aires d'étude ont été définies :

7.2 Méthode

La description des méthodes d'inventaires est décrite dans la partie «Partie 8 : Description des méthodes, nom et qualité des experts».

7.3 Etat initial de la flore

7.3.1 Végétations

La zone d'étude est occupée principalement par des zones artificialisées et imperméabilisées (bâtiments, parkings). Les anciens parkings sont encore en assez bon état pour ne pas avoir été colonisés par la végétation. Quelques espaces enherbés sont présents et sont entretenus de façon plus ou moins régulière : les pelouses de l'ancien karting (Figure 143) sont aujourd'hui en grande partie colonisées par les ronces (Figure 144), il en est de même pour la voie ferrée non utilisée située au nord-est qui est aujourd'hui bordée de saules (Figure 145). Les autres espaces sont plus entretenus et sont des habitats de prairie de fauche à tendance calcaire (présence d'espèces végétales calcicoles comme l'Orchis bouc (Figure 146)).

Les végétations les plus riches d'un point de vue floristique sont les prairies et trottoirs enherbés fauchés seulement quelques fois par an.

L'habitat «Prairie à orchidées» (Figure 107) correspond au code EUNIS E1.26 «Pelouse semi-sèche calcaires subatlantiques».

Il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire : n° 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) * sites d'orchidées remarquables.

La zone d'étude n'étant pas située sur un site Natura 2000, aucun règlement de conservation ou de gestion ne s'applique. Cependant, il s'agit d'un habitat naturel patrimonial relativement rare à l'échelle départementale qu'il conviendrait de conserver autant que possible.

A noter que cet habitat accueille deux espèces patrimoniales au sein du site : l'Ophrys abeille (Ophrys apifera) et l'Orchis bouc (Himantoglossum hircinum).



Figure 103 : Pelouse en cours d'enfrichement (karting)



Figure 104 : Roncier (karting)



Figure 105 : Fourrés à saules et bouleaux



Figure 106 : Prairie à orchidées


Une cartographie des différents habitats de la zone d'étude est reprise à la Figure 108. Le Tableau 12 présente les enjeux de conservation pour ces différents habitats.



Légende

 Zone d'étude

Habitats NATURA 2000 d'intérêt communautaire prioritaire

 6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)
* sites d'orchidées remarquables.

